

Le Pecq, le 22 septembre 2011.

N° 7890/11

MPLF/CG

Madame, Monsieur,

Le Centre Culturel André Malraux - Maison Pour Tous, organise la neuvième édition des **Rencontres Chorégraphiques** :

samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril 2012.

Cette année l'intitulé est : « **Jouons...** » (**jeux de hasard, jeux de société, se prendre au jeu ...**).

Il nous paraît important de préciser que nous nous attachons plus à la recherche chorégraphique qu'à la démonstration d'un savoir-faire.

Nous nous proposons d'accueillir tout groupe de danse (à partir de 10 ans) d'Ile de France appartenant à une association, école, conservatoire ou constitué en compagnie.

Les styles de danse concernés sont : hip-hop, classique, jazz, contemporain. L'obligation pour tous est de présenter une chorégraphie (10 minutes maximum) en solo, en duo ou en groupe en rapport avec le thème imposé.

Une Commission consultative composée de professionnels de différents domaines artistiques siègera. A l'issue des spectacles, tous les groupes qui le désireront pourront échanger avec des membres de la Commission.

Nouveau cette année : « **Banc d'essai** ».

Nous invitons des compagnies professionnelles ou semi-professionnelles (danseurs en apprentissage ou confirmés) à présenter leur création chorégraphique.

Pour le spectacle, le prix des places est de 5 euros et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Une invitation pour deux personnes sera donnée par groupe participant.

Nous vous joignons une fiche d'inscription et un règlement. Si vous désirez plus de renseignements, nous sommes à votre disposition au Centre Culturel André Malraux au **01.39.73.48.22**.

En espérant que nous aurons le plaisir de collaborer avec vous sur ce projet, nous vous adressons nos sincères salutations.

Fanny GANNAT
Chorégraphe

Marie-Pierre LE FLOCH
Directrice

RÈGLEMENT DES RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES DU PECQ

ANNÉE 2012

« Jouons... »

- 1) Aucune indemnisation ne sera versée aux participants.
- 2) Les assurances et le transport sont à la charge des groupes. Les accompagnateurs et professeurs ont la responsabilité de leur groupe.
- 3) Durée de la chorégraphie : maximum 10 minutes.
- 4) Le temps et les horaires des répétitions doivent impérativement être respectés.
- 5) Une personne présente en régie assure aux côtés du régisseur la conduite de la pièce (pas plus de deux effets lumière par groupe).
- 6) Un entretien avec la Commission est possible après la représentation.
- 7) Les groupes retenus pour les Rencontres seront acceptés dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Nous retiendrons au maximum 20 groupes sur les 2 jours.
- 8) Clôture des inscriptions le 31 janvier 2011.

Lu et approuvé

date

signature

***N.B : Le plateau de scène est de 10,50 m de largeur et de 7,30 m de profondeur.
Pas de pendillons ni de paravents. Scène ouverte.***

**FICHE D'INSCRIPTION AUX RENCONTRES
CHORÉGRAPHIQUES DU PECQ**

« Jouons... »

L'inscription ne pourra être prise en compte que si toutes les rubriques de cette fiche sont remplies clairement et entièrement.

NOM : Compagnie.....
Ecole.....

ADRESSE :

TEL : **CONTACT :**

E-MAIL :

STYLE DE DANSE :

Contemporain Hip-Hop
Jazz Classique

Groupe Duo Solo

Nombre de danseurs :

TITRE DE LA CHORÉGRAPHIE :

NOM DU CHORÉGRAPHE :

DURÉE DE LA CHORÉGRAPHIE :

SPECTACLE : **Samedi 31 mars 2012 à 18 h**
et **Dimanche 1^{er} avril 2012 à 17 h**

Répétitions :

**Il est attribué 20 minutes par groupe et 30 minutes pour les groupes de plus de 8 danseurs.
Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.**

Fait le :

Signature :